

Fermeture du Carmel de Beauvais

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 20 octobre 2017



En 1891, le Carmel de Compiègne avait 18 novices et postulantes sous le priorat de sa fondatrice, Mère Marie des Anges. Le Vicaire Général, l'Abbé Blond, eut l'idée d'une fondation à Beauvais, avec le consentement de M^{gr} Péronne, Evêque de Beauvais. Des Bienfaiteurs fournirent les fonds pour l'achat d'un terrain, d'une maison, et les frais d'installation. Mère Marie des Anges, accompagnée de huit de ses sœurs, vint s'installer. Le 9 novembre 1892 voit l'inauguration du carmel, avec en plus, l'arrivée d'une postulante ! La première Messe était célébrée dans la chapelle à peine achevée. Le tintement de l'Angelus donnait le signal de la clôture ! Le monastère était dédié à Saint Joseph. Les entrées de postulantes se multipliant, il fallut construire. Pose de la première pierre pour la première aile le 21 juin 1895 en la fête du Sacré-Cœur par l'Abbé Blond. Un an après, jour pour joue, bénédiction des bâtiments. Le 8 décembre 1899, bénédiction de la seconde aile achevée au

printemps 1900. Là s'arrêteront les constructions. Depuis ce 9 novembre 1892, l'oraison et la louange n'ont cessé en ce Monastère Carmélitain de Beauvais qui, selon l'inspiration de Sainte Thérèse d'Avila, offre tout pour les prêtres, l'Église, et le monde. Cette histoire se termine.

Mgr **Jacques Benoit-Gonnin**, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, écrit à propos de la fermeture prochaine du Carmel de Beauvais :

« Depuis le 9 novembre 1892, soit 125 ans, des Carmélites prient pour les prêtres, le diocèse de Beauvais, l'Église universelle et le monde, au Carmel de Beauvais. Faute de vocations et l'âge imprimant ses marques, malgré le courage des quatre dernières Carmélites encore présentes jusqu'à peu, elles ont décidé de mettre un terme à cette vie monastique devenue de plus en plus difficile. Avec mon avis favorable et l'accord du Saint Siège, leur Carmel fermera et elles se retireront chez les petites Sœurs des pauvres d'Amiens qui les accueilleront bientôt. Pour leur marquer notre gratitude, entouré des religieuses, religieux, vierges consacrées du diocèse réunies ce jour-là, je célébrerai une messe, vendredi 10 novembre, au Carmel. J'invite toutes les communautés du diocèse à prier particulièrement pour nos Sœurs, lors de la messe dominicale du 5 novembre prochain. En pareille circonstance, nous pouvons remercier le Seigneur de nous les avoir « données », et leur exprimer notre reconnaissance. Même sans les connaître et nous connaître tous personnellement, elles nous ont fidèlement portés dans leur prière. En même temps, nous ressentons tous une grande tristesse. Nos Sœurs carmélites éprouvent la tristesse de devoir quitter ce Carmel où elles ont vécu leur vocation depuis des décennies ; les fidèles habitués (laïcs et prêtres desservants) éprouvent la tristesse d'un départ qui créera un grand vide ; nous tous qui voyons la présence de la vie consacrée contemplative se réduire sur le diocèse, éprouvons la tristesse d'un nouvel appauvrissement du visage de l'église en Beauvaisis. Nous offrons cette tristesse au Seigneur pour qu'Il la transfigure et lui donne fécondité. Heureusement, trois Communautés contemplatives demeurent encore présentes : à Jonquières (Carmel de Compiègne), à Troussures (Prieuré de Sœurs contemplatives de Saint-Jean), et à Senlis (monastère de Clarisses). Je vous invite tous à persévérer dans la prière pour que notre diocèse continue à bénéficier de la présence et du témoignage de cette consécration totale de vie à Dieu, et à susciter de telles vocations, quand bien même elles ne restent pas dans le diocèse. Puisse ce départ nous stimuler à vivre fidèlement notre vie chrétienne, avec le soutien plus lointain, mais toujours assidu, de la prière de nos Sœurs. Nous-mêmes continuerons à prier pour elles, dans leur nouveau lieu de vie et de consécration. Je vous assure tous de ma prière. »

La messe du 10 novembre est « uniquement » pour les religieux et religieuses du diocèse (la chapelle ne sera pas assez grande).